# INSPELEC NICOLAS LO MUNDO

BP380634 - 98718 Punaauia Tel : 87 28 99 48

@: nicolas.lomundo@inspelec.com

### **OBJECTIF**

Contrôle des compteurs d'énergie en vue de réaliser une comparaison des mesures de comptage d'énergie entre un compteur étalon et le compteur à tester

#### **MATERIEL DE CONTROLE**

- l'analyseur de réseau CA8335
- Pinces de l'appareil : MN93BK Certificat d'étalonnage valide jusqu'au 31/08/2020.

#### **MATERIEL A CONTROLER**

 Compteur d'énergie triphasé E350 série 2 de la marque Landis&Gyr

## PROTOCOLE DE MESURE

- I Mise en place de l'analyseur de réseau en mode triphasé :
  - Connexion des connexions des bornes de tension 3 phases.
  - Brancher les 4 pinces MN93BK pour l'intensité
- 2 Réglage de l'analyseur de réseau CA8335 :
  - Réglage de l'analyseur en mode « triphasé »
  - Les mesures seront réalisées à partir de l'onglet « puissances et énergies »
  - Réglage de l'unité de valeur en « wh »
- 3 Partie mesure : les réglages de la charge
  - Les mesures seront réalisées avec les paramètres suivant :
    - Injection constance sous une fréquence de 60HZ, des charges suivantes : 5A, 15A, 30A,45A, 60A, 80A;
    - Application d'un cos phi de 0.8 puis I pour chaque unité de test;
    - Test du compteur d'énergie en mode production et en mode consommation.
    - O La tension sera de 400Volts triphasée.
- 4 Partie mesure : la procédure de mesure
  - L'injection sera réalisée avec un banc d'injection MTE PPS3.3C (Appareil appartenant à EDT-ENGIE) qui a pour but d'injecter une tension, un courant et un cos phi constant que l'on règle au préalable pour réaliser nos mesures.
  - Lancement de l'injection de la puissance avec le banc d'injection MTE PPS3.3C, puis lors du changement de la puissance affichée sur le compteur d'énergie :
  - Lancer la mesure sur l'analyseur de réseau en mode « puissance et énergie », pour une durée d'au minimum 15 minutes.

## 5 – Partie mesure : le relevé

Les valeurs de comparaison seront consignées dans un document afin de réaliser une synthèse avec l'indication des mesures par rapport aux relevés sur le compteur.